

## **Délibération n°1 – Débat d’Orientations Budgétaires**

### **Par Eric Guellec**

Monsieur le Maire, chers collègues,

Cette année encore, ce débat d’orientations budgétaires s’inscrit dans un contexte particulier en raison de la poursuite de la crise sanitaire et de ses effets sur le plan économique et social. Si la reprise économique s’est montrée au rendez-vous dans le Pays de Brest, grâce notamment au volontarisme des collectivités locales dont la ville de Brest, les conséquences de la crise sur le plan social et humain restent encore bien présentes, douloureuses pour beaucoup de nos concitoyens.

Nous évoquions lors du dernier conseil municipal les problématiques de pouvoir d’achat et de la « vie chère ». Conjuguée aux effets de la crise sanitaire, la flambée des prix et des dépenses du quotidien plonge ou maintient aujourd’hui en effet un grand nombre de nos concitoyens dans des situations très difficiles.

A nos yeux, cela renforce la nécessité de poursuivre et augmenter nos politiques publiques en 2022 de manière forte en direction des solidarités et du bien-vivre ensemble.

En dépit d’un contexte compliqué, soumis aux aléas et aux incertitudes de la pandémie notamment, notre collectivité aura su sortir de l’année 2021 renforcée. Grâce à la bonne gestion financière des années passées et au dynamisme de nos recettes, nous avons pu passer le cap, maîtriser notre endettement tout en mettant en œuvre les actions et mesures nécessaires pour accompagner et répondre au mieux aux besoins des Brestoises et des Brestois. Je pense entre autres au soutien réaffirmé dont a bénéficié le tissu associatif brestois, je pense aussi à toutes nos actions de solidarités mises en œuvre par le Centre Communal d’Action Sociale et ses équipes.

Dans le même temps, nous avons aussi continué la transformation de notre ville en menant nos projets d’investissements. Avec près de 18 millions d’euros d’investissements publics, nous aurons pleinement participé à la relance économique de ce territoire en 2021. Nous aurons continué d’investir au bénéfice des populations.

Il ressort de ce rapport d’orientations budgétaires que notre collectivité sort donc de l’exercice 2021 forte d’une situation financière solide et devrait bénéficier de bons indicateurs au compte administratif de cette année. Le bilan des deux années de crise que nous venons de connaître aura donc été moins douloureux que nous pouvions le craindre pour les finances de la Ville.

Bien sûr, les effets de la crise sur nos budgets sont amenés à se prolonger. Les incertitudes pesant sur l’avenir sont nombreuses, notamment en ce qui concerne le contexte national financier et législatif des prochaines années. Le projet de loi de finances 2022 ne dit rien sur comment l’Etat entend agir sur les dépenses locales bien que le gouvernement poursuive son objectif de baisser le déficit public à 4,8 % en 2022.

Les collectivités locales ont déjà subi ces dernières années de fortes baisses de leurs dotations ainsi que les contrats « d’étranglement » financiers que nous avons dénoncés.

Quelles seront les évolutions données aux politiques nationales, notamment en direction des collectivités locales, après les élections de 2022 ? Aujourd'hui, nous ne le savons pas.

La solidité et la bonne santé financière actuelles de notre collectivité, par contre, sont des certitudes. Elles doivent nous permettre d'envisager la construction de notre budget 2022 avec sérénité et avec la même ambition pour les Brestoises et les Brestois, pour Brest. Les grandes lignes de ce rapport d'orientations budgétaires ainsi que le Plan de mandat 2022-2026 que Yann GUEVEL vient de nous présenter vont dans ce sens.

Aussi, la progression significative des dépenses de fonctionnement à un niveau d'évolution situé entre 2,5 % et 3,0 % dont il fait état dans le cadrage budgétaire pour l'année 2022 nous semble être le bon seuil.

Au-delà de l'aspect inflationniste, cette progression significative des dépenses de fonctionnement marque aussi notre volonté de financer des actions nouvelles de notre service public local, conformément aux engagements de la mandature : je pense notamment à la création de nouveaux postes d'agents pour constituer notre brigade de tranquillité urbaine, nous l'évoquerons tout à l'heure, mais également au soutien renouvelé à la vie associative et notamment aux associations d'éducation populaire animant les équipements de quartiers dont le rôle est aujourd'hui absolument essentiel dans la reconstruction et le maintien du lien social, abimé par deux années de crise.

D'une manière générale, ces dépenses supplémentaires seront utiles pour répondre aux enjeux de l'après crise en matière de solidarités et de vivre-ensemble. Des politiques publiques qu'il y a plus que jamais nécessité à prolonger et à étendre.

Malgré l'incertitude qui pèse sur l'avenir, loin de nous l'idée de tomber donc dans une forme d'excès de prudence ou de frilosité, les orientations inscrites dans le rapport en sont la parfaite illustration et démontrent au contraire le volontarisme de notre équipe municipale pour agir au plus juste et préparer l'avenir.

Y compris sur le volet des investissements. Nous avons défini notre Plan de Mandat pour la période 2022-2026. Ce Plan de Mandat est une vraie bonne nouvelle pour les habitants de notre ville. A l'examen de celui-ci, chacune et chacun peut constater l'effort d'investissement conséquent que nous allons développer ces prochaines années pour la poursuite de l'évolution de notre ville.

J'en profite pour dire quelques mots sur ce Plan de Mandat annexée à la délibération numéro 2 et dont Yann GUEVEL vient de nous faire une présentation précise.

Déjà, pour dire, en ce qui concerne le groupe des élus communistes, que ce Plan de Mandat est conforme aux engagements que notre équipe a pris devant les Brestoises et les Brestois. Qu'il est de nature à permettre la réalisation de notre programme, de manière organisée, sur les prochaines années.

Ensuite, je soulignerai que ce Plan de Mandat et la Programmation Pluriannuelle des Investissements s'y articulant actent une nette augmentation du niveau de dépenses qui sera consacré à l'investissement public local ces prochaines années. Ce Plan de Mandat fixe un haut niveau d'investissement et donc une ambition pour notre ville et sa manière de se projeter dans l'avenir. Il marque la volonté de notre équipe de poursuivre les transformations pour faire de Brest une ville toujours plus solidaire, durable et responsable.

Concrètement, cela veut par exemple dire la modernisation de la Maison des Associations, la construction de nouveaux terrains synthétiques dans les quartiers, la restructuration de l'EHPAD Antoine SALAUN et Louise LE ROUX, la restructuration du Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale du Port ou encore la poursuite de l'optimisation énergétique du patrimoine éducatifs, les

écoles et équipements de quartiers, pour répondre aux impératifs écologiques mais aussi aux problématiques de hausse des coûts énergétiques.

Des projets pris parmi d'autres, tous inscrits à notre programme et que nous retrouvons donc naturellement aujourd'hui dans les lignes et les programmes d'investissement de ce Plan de Mandat présenté par Yann GUEVEL. Nous ne pouvons que nous satisfaire de voir tous ces projets inscrits, prêts à être réalisés ces prochaines années.

Ce Plan de Mandat, au-delà d'organiser nos programmes d'investissements, donne aussi une perspective et une dimension à la part conséquente que prend et que va prendre notre collectivité dans l'effort de relance du pays, dans l'effort d'investissement et de soutien à l'activité économique locale.

Alors bien sûr, ce plan de mandat et la programmation pluriannuelle qui en découle ne sont pas figés, ils seront amenés à évoluer et fort heureusement car des points précis auront sans doute besoin de crédits supplémentaires, on pense notamment à la mise en œuvre du crédit municipal, point sur lequel nous délibérerons tout à l'heure, ou encore aux travaux dont devront profiter sans doute certains de nos bâtiments et équipements municipaux en terme d'accessibilité.

Elus communistes, nous étions favorables au début de ce mandat à ce que la Ville se ré-endette pour financer ces nouveaux investissements.

Nous sommes peu endettés, fort d'une bonne solvabilité financière, et il nous semble que cette stratégie de ré-endettement maîtrisé soit de nature à redonner de la marge de manœuvre sur le budget de fonctionnement, tout aussi essentiel aussi pour réaliser toutes les actions de notre programme. Le cadrage budgétaire de notre collectivité pour l'année 2022 va de nouveau dans cette direction et nous nous en félicitons.

Enfin enfin, la stratégie budgétaire s'appuie sur une progression significative des recettes de fonctionnement de la collectivité. D'une part, sous l'effet du dynamisme du marché immobilier local et des droits de mutation. D'autre part, sous l'effet de la forte revalorisation des bases d'impositions. A nous donc de mettre en place au travers nos politiques publiques la redistribution de ces recettes supplémentaires.

Reste la question du taux de foncier bâti fixée par notre collectivité qui sera proposé au vote du budget primitif dans deux mois. Lié au pacte fiscal et financier, le débat n'est pas tranché dans ce rapport mais nous semble plutôt encourageant, au vu des discussions et du contenu de la délibération qui est présenté lundi prochain en conseil de métropole.

Voilà, Monsieur le Maire, chers collègues, ce rapport démontre une situation financière claire, solide, qui permet de nous projeter avec ambition et sérénité vers l'avenir et qui doit maintenant nous engager à bâtir un budget primitif 2022 à la hauteur des ambitions que nous ne sommes collectivement fixés pour Brest, les Brestoises et les Brestois.

Je vous remercie.